



Gorges
de l'Hérault

Réunion du comité de pilotage d'animation Natura 2000

FR9101388

16/06/2022
Saint Jean de Fos
Grotte de Clamouse



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

Communauté de Communes des
Cévennes Gangeoises et Suménoises

grand
pic
saint-
loup

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Ordre du jour

- Présentation succincte du site Natura 2000
- Bilan et perspectives 2021-2022
- Réflexion sur 2023
- Désignation de la structure animatrice



Et visite du site du Parapluie

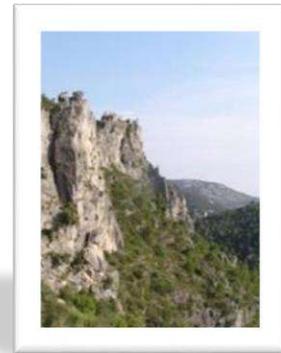


Présentation



Directive
Habitat

- Site « Habitats » désigné en 2002
- 21 891 hectares
- 26 communes
- 4 intercommunalités



Les espèces et les habitats des zones rocheuses



Les espèces et les habitats liés à l'Hérault



La forêt de pins de Salzman

80 % du site superposé au site « Oiseaux » *Hautes garrigues du Montpelliérais*





Rappel du calendrier

Lancement de la démarche

Validation du DOCOB

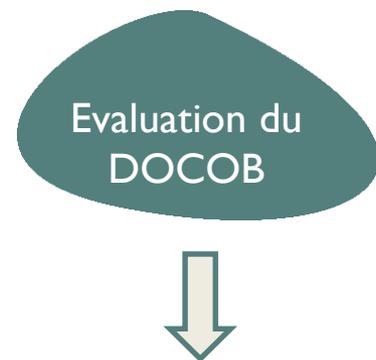
Animation

2011 à 2013

2014 à 2022

Evaluation du DOCOB

Mise à jour du DOCOB





Gorges
de l'Hérault

Bilan et perspectives 2021-2022



Point financier 2021 et 2022



● Période du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021

	Montants TTC
Régie (temps de travail)	21 231,63
Frais indirects (15%)	3 184,74
Prestations	28 198
Total	52 614,37

9 mois

Décision juridique d'attribution reçue non signée le 17/05/2022

Demande de paiement à envoyer avant le 31/05/2022

● Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

	Montants TTC
Régie (temps de travail)	23 967,51
Frais indirects (15%)	3 595,13
Prestations	19 556,05
Total	47 118,69

~~12 mois~~

Changement :
24 mois !
2022 & 2023



Dotation biodiversité pour certaines communes

Depuis 2019, « Verdissement » de la Dotation globale de fonctionnement attribuée aux communes, au motif que les communes assument des « charges procédurales supplémentaires »

- 3 critères
- + de 75% de la surface communale dans un site Natura 2000
 - Moins de 10 000 habitants
 - Ayant un potentiel fiscal 2019 par habitant inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal par habitant moyen des communes de la même strate démographique

Enveloppe nationale = 10 millions d'euros

Enveloppe sur le site (9 communes) = 45 900 €

Agonès, Causse de la Selle, Moulès-et-Baucels, ND de Londres, Pégairolles de B., St André de B., St Guilhem le D., St Jean de B., St Martin de Londres (courrier d'information envoyé en février 2022)

Stable en
2021



Dotation biodiversité pour certaines communes

Depuis 2019, « Verdissement » de la Dotation globale de fonctionnement attribuée aux communes, au motif que les communes assument des « charges procédurales supplémentaires »

- 3 critères
- + de ~~75%~~^{50%} de la surface communale dans un site Natura 2000
 - Moins de 10 000 habitants
 - Ayant un potentiel fiscal 2019 par habitant inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal par habitant moyen des communes de la même strate démographique

Enveloppe nationale = ~~10~~^{20 millions} millions d'euros

Enveloppe sur le site (9 communes) = ? €

^{13 communes}
potentielles sur le seul critère surface

Dotation plancher
à 3000€

+ Arboras, Brissac, Montpeyroux
et Puéchabon



Ressources humaines

Sur l'ensemble des 3 sites Natura 2000 gérés par la CCVH

● Période du 1^{er} avril au 31 décembre 2021

Agent	Fonction	% temps de travail
Mélina Choupin	Chargée de mission N2000 & biodiv	82 %
Jason Crebassa	Chargé ABC et biodiv	34 %

Recherche infructueuse deux services civiques en 2021, commun avec les sites d'Aumelas

● Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Agent	Fonction	% temps de travail
Mélina Choupin	Chargée de mission N2000 & biodiv	85 %
Jason Crebassa	Chargé ABC et biodiversité	40 %
En cours	Deux services civiques (24h hebdo)	80 %

Recherche infructueuse deux services civiques en 2022 également



Les types d'outils de Natura 2000

- **Contrats** (financements d'acteurs)
 - agricoles = MAEC = Mesures agro-environnementales et climatiques
 - forestiers
 - ni-agricoles, ni-forestiers
- **Charte de bonnes pratiques**
- **Communication**
- **Sensibilisation**
- **Veille environnementale – Accompagnement des projets**
- **Amélioration des connaissances & suivi**



Gorges
de l'Hérault

Contrats & gestion



Actions contractuelles

Contrat ni-agricole ni-forestier



- Porté par le Syndicat intercommunal des chasseurs propriétaires et habitants de Montpeyroux Arboras Lagamas
- **Consensus des enjeux** : oiseaux, habitats, confortement du troupeau, diminution du risque incendie
- Parcelles communales
- Réouverture alvéolaire et entretien

Surface totale du contrat	4,8 ha
Surface des travaux	1,9 ha
Périodicité (2021-2022-2023)	3 ans
Coût estimé	9 900 €



Travaux de réouverture réalisés début mars 2021

Entretien début mars 2022

Entretien probable déc. 2023
(prorogation du contrat)



Actions contractuelles

Contrat ni-agricole ni-forestier

- Porté par le CEN
- Création de **3 mares méditerranéennes temporaires**, en vue de leur utilisation et leur entretien par le pastoralisme
- Parcelles communales (Brissac)

Travaux de conception	19 961,32
Protection d'une mare par un muret	6 391,22
Panneau de sensibilisation	2000
Coût total	28 352,54€



Contrat annulé : après 2,5 ans d'échanges administratifs avec la DDTM, le CEN renonce à ce financement et à cette action.



Actions de gestion Site du Parapluie

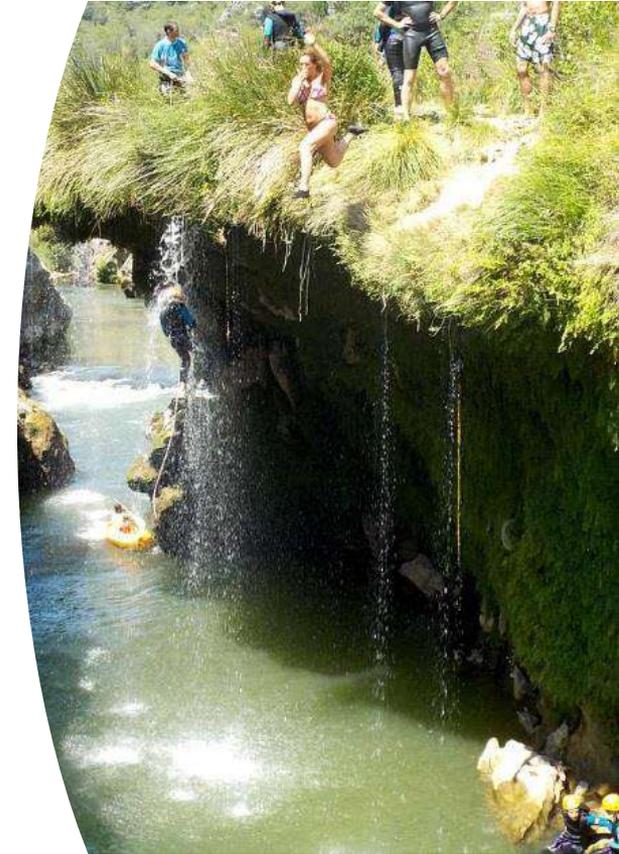
Source pétrifiante = habitat d'intérêt
communautaire prioritaire
+ présence de l'**Agrion de mercure**

Multiples usages : sauts, baignade, escalade,
navigation, canyoning, ...

Site fortement relayé sur les réseaux
sociaux, sur youtube, sur des émissions (ex :
Sur le front //France 5), ...

Site sur-fréquenté

→ **Mobilisation CEN – France Relance**



Plan d'actions sur 2 ans : empêchement du stationnement,
sensibilisation des guides de canyon, arrêté d'interdiction d'accès sur la
source, panneaux d'information, démarketing, suivi des espèces

Plan de restauration du Parapluie

- Objectifs affichés dans le projet déposé au plan de relance (non contractuels) :
 1. Stopper la fréquentation de la casquette par groupes encadrés (en cours, à poursuivre et développer)
 2. Mettre en place des aménagements routiers pour empêcher le stationnement sauvage sur la RD4 aux abords du site
 3. Mettre en place un plan de communication sur la gestion et la fréquentation du site
 4. Gérer la colonisation par le saule
 5. Compléter le diagnostic écologique et mettre en place un suivi des habitats et des espèces
 6. Initier une dynamique de création d'APB
 7. Animation territoriale, autorisations administratives et foncières
-

Aménagements routiers



- Implantation d'aménagements anti-stationnement prenant en compte les enjeux paysagers (Site Classé) : validation en CDNPS le 3/05/2022
 - Mise en œuvre des travaux début juillet 2022
-

Arrêté municipal



- Interdiction de fréquentation de la casquette
 - Opération(s) de police prévues à l'été 2022
 - Projet d'Arrêté de Protection de Biotope pour 2022-23
-

Arrêté municipal

Site naturel protégé de la source de Font Caude et Casquette du Parapluie

ATTENTION

AFIN DE STOPPER SA DÉGRADATION,
L'ACCÈS A LA CASQUETTE DU PARAPLUIE EST DÉSORMAIS INTERDIT
PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL ET PASSIBLE DE POURSUITES PÉNALES.

SITE DANGEREUX

La Casquette du Parapluie constitue un site dangereux pour la sécurité des personnes du fait de la fragilité de sa constitution et du risque d'effondrement important.

UN HABITAT NATUREL EXCEPTIONNEL

L'accumulation très lente des carbonates déposés par l'eau de source a généré au cours des millénaires la formation d'un habitat naturel exceptionnel appelé « source pétillante », on y retrouve une biodiversité typique, rare et menacée.

L'ARRÊT DU PIËTINEMENT DE LA CASQUETTE DU PARAPLUIE EST UNE CONDITION INDISPENSABLE À LA RESTAURATION DU SITE ET AU MAINTIEN DE CETTE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE.

PÉRIMÈTRE INTERDIT D'ACCÈS PAR L'ARRÊTÉ MUNICIPAL



PRESCRIPTION DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2022-57 DE LA COMMUNE DE PUËCHABON

- INTERDICTION DE PÉNÉTRER sur la Casquette du Parapluie
- LE PÉRIMÈTRE INTERDIT est défini sur la carte ci-jointe et MATÉRIALISÉ PAR DES PANNEAUX RÉGLEMENTAIRES
- Les contrevenants s'exposent à une AMENDE DE 2ÈME CLASSE (100€) POUR LES PIËTONS; et de 5ÈME CLASSE (400€) POUR TOUT VÉHICULE MOTORISÉ OU NON.

Détail de l'arrêté consultable en mairie.



Site naturel protégé de la source de Font Caude et Casquette du Parapluie

ACCÈS INTERDIT

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2022-57

PEINES ENCOURUES :

- Contravention de 2ème classe pour les piétons
- Contravention de 5ème classe pour les véhicules

Article R. 610-5 du Code Pénal



→ Information du public sur la réglementation pour qu'il soit verbalisable

Communication

- Lancement d'une opération de déréférencement et de démarketing
=> limiter la communication sur le site du Parapluie
-

Suivi de l'efficacité



- Suivis en cours et à venir sur l'état de conservation de la source pétrifiante et la faune invertébrée
- Suivi de la fréquentation à venir (été 2022-23)

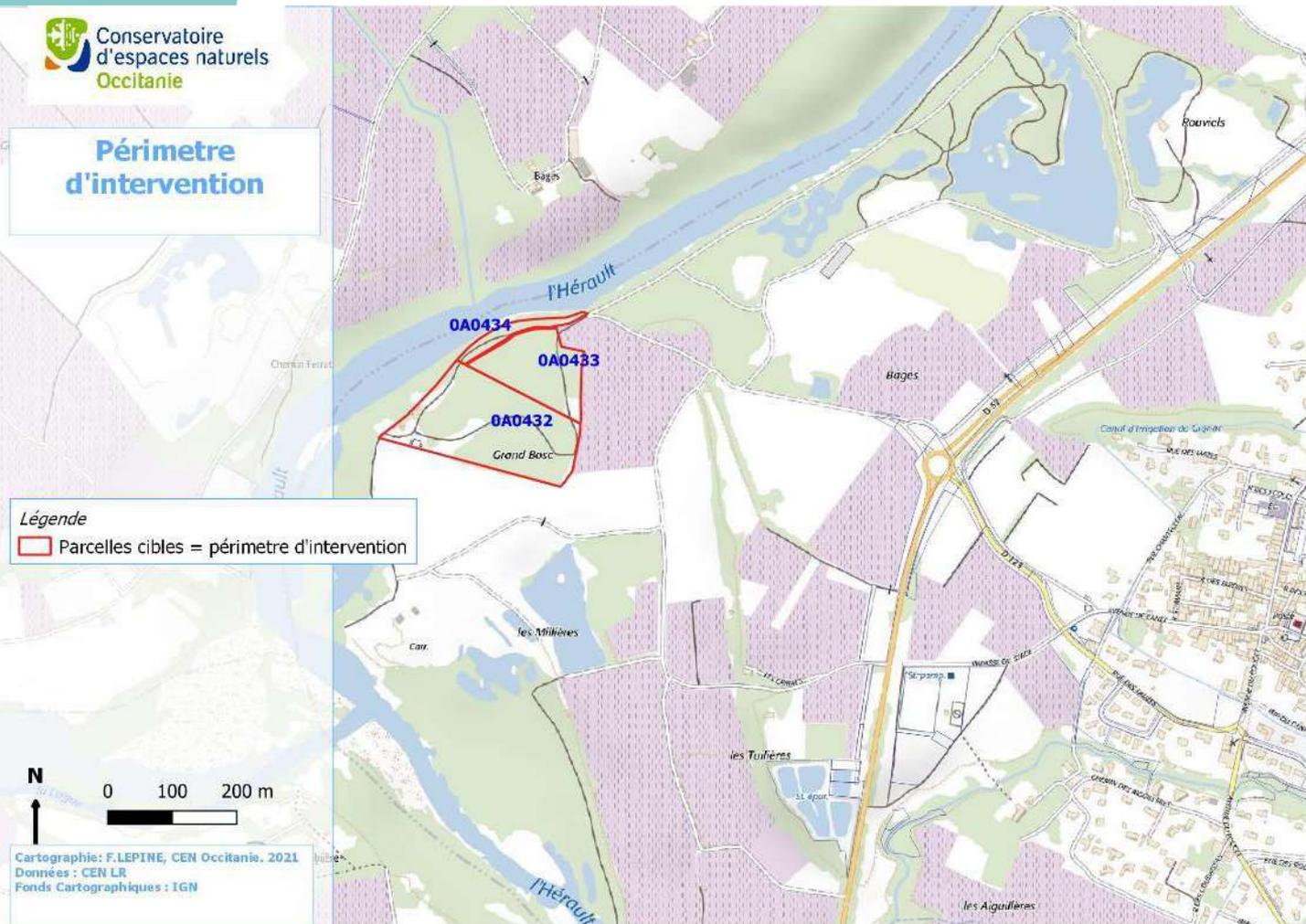




Actions de gestion

Zone humide de Pouzols

**Périmètre
d'intervention**



**Convention de
gestion tripartite :**
CEN / commune / CCVH

Parcelles privées
(carrier et fédé. de
pêche)

 **Animation
foncière** visant la
maîtrise d'usage

 **Inventaires
écologiques**

 **Valorisation** via
l'Aire Terrestre
Educative



Contrats agricoles (MAEC)

Programme Agro-Environnemental et Climatique

Nouvelle PAC = 2023-2027

La possibilité d'engager de nouveaux contrats pour des motifs « biodiversité » est à nouveau ouverte en 2023 (ce n'était plus possible depuis 2018), sous réserve de déposer un PAEC lors de l'appel à projet qui sera ouvert mi-juin et jusqu'au 30 septembre 2022.

Réunion DREAL-DRAAF le 13 mai (invitation envoyée le 12 mai à 18h)

Forte incitation des animateurs Natura 2000 à déposer un PAEC à l'échelle de leur(s) site(s).

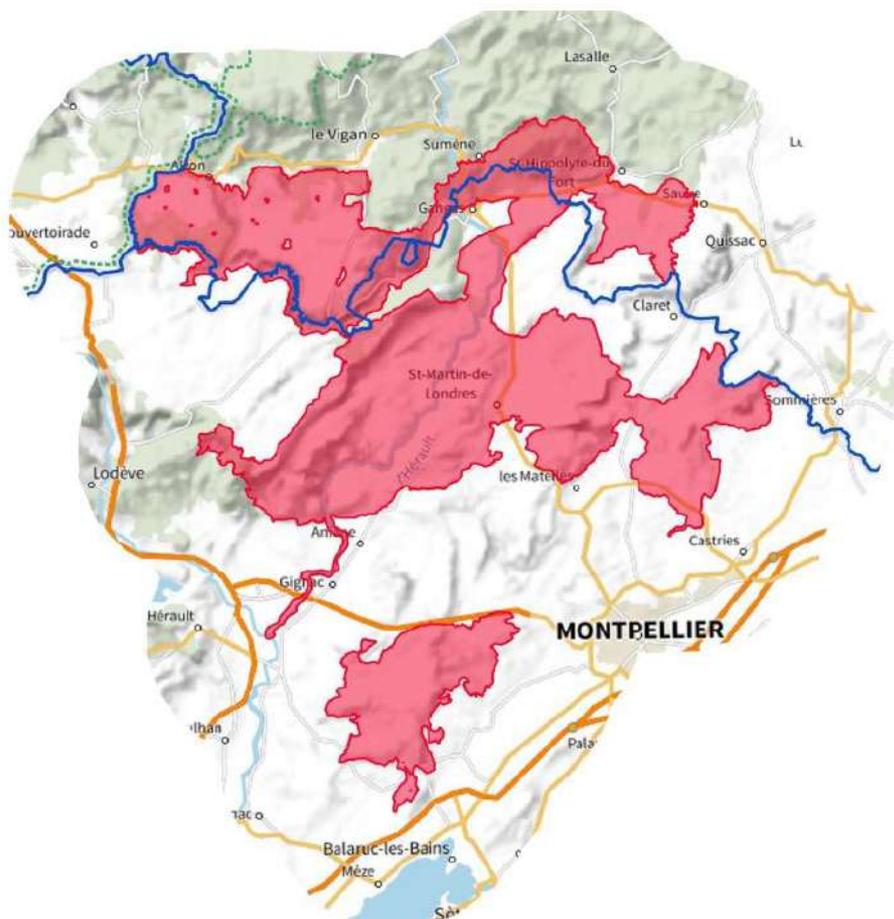
Discussion en cours, en interne (service agri, service des eaux pour mesures qualité de l'eau avec les viti) et avec partenaires (chambre agri // autres CC)



Charte de bonnes pratiques

Highline

Signée le 29 janvier 2022



CHARTRE NATURA 2000
sur 10 sites entres Hérault et Gard

Highline



©Leo-Paul Dorze





Gorges
de l'Hérault

Communication et sensibilisation



Coût (3 sites) : 9 000 €



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HERAULT



Demain la Terre!

Sensibilisation – bilan 2021

Stands grand public

15 juillet 2021 Libellules et espèces du fleuve (St E. d'Issensac – Brissac)

Stand libellules Public cible : baigneurs / 18 personnes

16 juillet 2021 Anim'Nature (Kayapuna - Causse de la Selle)

Stand Public cible : clients de la base / 25 personnes

16 juillet 2021 Libellules et espèces du fleuve (Montana - Agonès)

Stand libellules Public cible : clients de la base / 60 personnes

23 juillet 2021 Bat Mobile (Grotte des Demoiselles – St Bauzille de P.)

Stand Public cible : clients de la grotte / 60 personnes

28 juillet 2021 Anim'Nature (Pont du Diable – Aniane)

Stand Public cible : baigneurs / 79 personnes

10 août 2021 Anim'Nature (Grotte de Clamouse – St Jean de Fos)

Stand Public cible : clients de la grotte / 47 personnes

11 août 2021 Stand Natura 2000 (Camping Canet)

Stand Public cible : familial / 58 personnes

17 août 2021 Biodiversité du fleuve (Ravin des Arcs – ND de Londres)

Stand Public cible : randonneurs / 35 personnes



Coût (3 sites) : 9 000 €



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT



Sensibilisation – bilan 2021

Sorties grand public

11 sept. 2021 Loutre (St André de Sangonis)

Sortie Public cible : familial / 18 personnes

27 oct. 2021 Sources, grottes et compagnie (Brissac)

Sortie Public cible : familial / 14 personnes

Nov 2021 Notre-Dame-de-Londres

4 interventions Classe de CE2/CMI/CM2 (25 élèves)

En 2021 :

→ **414 personnes contactées**
→ **25 élèves sensibilisés**



Coût (3 sites) : 10 000 €



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT



Demain la Terre!

Sensibilisation – Perspectives 2022

Stands grand public

21 juillet 2022	Jeu de piste familial (Arboras)
Jeu de piste	Public cible : familial
28 juillet 2022	Jeu de piste familial (Lagamas)
Jeu de piste	Public cible : familial
29 juillet 2022	Les Zap'Hérault Nature (Cazilhac)
Stand & maraudage	Public cible : familial
9 août 2022	Anim'Nature (Pont du Diable – Aniane)
Stand	Public cible : baigneurs
10 août 2022	Anim'Nature (Canet)
Stand	Public cible : baigneurs
Été 2022	Curiosité du fleuve (Marché – St Martin de Londres)
Stand	Public cible : clients du marché
Été 2022	Bat Mobile (Grotte des Demoiselles – St Bauzille de P.)
Stand	Public cible : clients de la grotte
Été 2022	Biodiversité du fleuve (Causse de la Selle)
Stand	Public cible : clients d'une base de canoës



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT

ec
Ecologistes
de l'Euzière



Actions de communication

Actions auprès des loueurs de canoës

- Cloche où est reconstitué le cycle de vie d'une libellule
- Objectif? Interpeller le client sur la vulnérabilité du fleuve.
- Déposé en juillet 2020 chez 10 loueurs/clubs de canoës volontaires depuis Laroque jusqu'à la Meuse.

→ Récupération en 2022 pour réfection ou recyclage





Actions de communication

Jeu de sept familles



Coût :
8 945,3 €

Illustrations
créées :
28

Exemplaires
imprimés :
1000

Diffusion :
lors des
animations
scolaires

**Conception d'un jeu de 7 familles avec les espèces et habitats
des sites Natura 2000 d'Aumelas et des Gorges de l'Hérault**

→ Ré-impression en 2022 : 950 exemplaires pour 2 972,10€



Actions de communication

Newsletter



ACTUALITES FAUNE-FLORE AGENDA

Lettre d'info Natura 2000

L'actu biodiversité des Gorges de l'Hérault



- **#1 octobre 2019**
181 destinataires
- **#2 février 2020**
220 destinataires
- **#3 juin 2020**
236 destinataires
- **#4 octobre 2020**
283 destinataires
- **#5 mars 2021**
298 destinataires
- **#6 juillet 2021**
309 destinataires

**+ au moins une
newsletter en 2022**



Actions de communication

Rencontres du réseau des Grands Sites de France 2021

- **Mercredi 6 octobre :**
visite-découverte de Brissac :
patrimoine historique et
naturel
- **Jeudi 7 octobre :** animation
d'une visite de terrain « Des
espaces naturels et ruraux en
évolution : l'équilibre entre
préservation de la
biodiversité, viticulture et
pastoralisme »

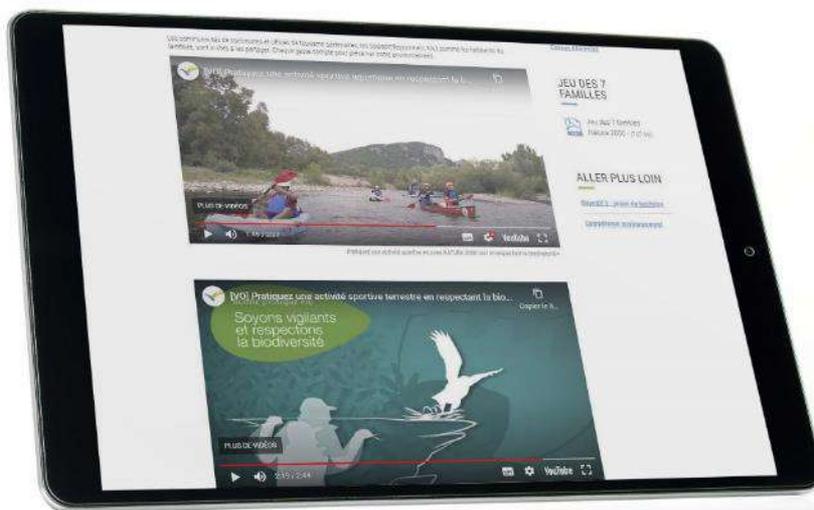




Actions de communication

Vidéos Natura 2000 (2021)

2 vidéos :



● l'une sur les **loisirs nautiques** :

- baignade
- canyoning
- Canoë

● l'autre sur les **loisirs terrestres** :

- Randonnée
- Spéléo
- Escalade

● Vidéo spécifique au site Gorges de l'Hérault

● Ciblé sur les bonnes pratiques pour découvrir le site

● Mobilisation des partenaires pro ou fédérés

● Diffusion sur les sites webs partenaires & réseaux sociaux

Coût :
6 990 €



Sur l'ensemble des 3 sites Natura 2000 gérés par la CCVH



Actions de communication

Cahier d'activités pour les enfants (2022)

Cible : scolaires & vacanciers 7-10 ans

Prestataire retenu (conception & impression): Ludodago

Format : A5 – 16 pages

Nombre d'exemplaires : 3000

Diffusion : animations scolaires & grand public

Budget : 8 710 €





Rencontres techniques inter-sites N2000

Echanges sur le Pin de Salzman

Date : 15 septembre 2022

Lieu : en salle le matin / en forêt domaniale de St Guilhem le Désert l'après-midi

Objectifs : partager les actions en cours, l'avancée des connaissances scientifiques, discuter d'actions communes à l'échelle régionale

Participants :

N2000 : Gorges de l'Hérault, Vallée du Gardon de Mialet (48), Haute Cèze (30), Landes et forêts du bois des martres (07)

ONF

CRPF (Centre Régional Propriété Forestière)

INRAE

CBN (Conservatoire botanique national)

Autres structures intéressées?





Gorges
de l'Hérault

Veille et accompagnement des projets



Veille environnementale

Porter à connaissance

Des événements / équipements sportifs / festifs :

- **Manifestations sportives** (Festatrail, Drailhes du Diable, Vinotrail, Trail du Berger, l'Héraultaise...) → **très forte reprise en 2022**
 - = source de tensions car contact très tardif
 - + Rencontre Président Comité Départemental Running 34
- **Nouvelles manifestations Highline :**
 - St Bauzille de Putois (21-22 mai 2022)
 - Un projet sur la Buèges
- **Projets culturels :**
 - Source de la Buèges (CCGPSL)
 - Montpeyroux – Markus Hansen
- **Equipements :**
 - Escalade Joncas
 - Citystade, Skatepark St B. de Putois
 - Sentiers de VTT CC-CGS





Veille environnementale

Porter à connaissance

Des projets d'aménagement / travaux :

- SCOT & PLU Argelliers
- Projet de cabanes à St Bauzille de Putois, projet de chèvrerie à Brissac, projet de photovoltaïque en toiture à Argelliers, restauration d'un bâti en site classé à St Guilhem, ...
- Accompagnement projet de réhabilitation de la papèterie de Brissac,
- Etude karst en grotte, exploration de la source de la Buèges,
- Travaux GEMAPI sur le Verdus, sur l'Hérault, Travaux Grand Site de France au Pont du Diable, ...

Des DIA (Déclaration d'intention d'aliéner)

Bordure du Lamalou + bordure d'Hérault





Gorges
de l'Hérault

Amélioration des connaissances



Amélioration des connaissances

Suivi O₂ et T° sur la Buèges



2017 & 2020 : constat d'importants développements algaux

Pose de sondes en juillet/août 2021
sur la station aval de la Buèges



- T° assez fraîche & faible amplitude thermique
- O₂ = classe de qualité plutôt bonne mais fortes variations journalières avec désoxygénation partielle pour constituer un facteur de stress pour le Chabot de l'Hérault

Coût : 633 €



Amélioration des connaissances

Suivi annuel des chauves-souris (2021)

Des colonies en bâtis :

- Mas Gervais, Marou (Causse de la Selle)
- Mas Paillas (Argelliers)
- Ancienne papèterie & ancien four à chaux (Brissac)

Coût : 5 975€

Des colonies en grotte :

- Grotte des ressecs (Puéchabon)
- Grotte des lauriers (Laroque)
- Combe du Buis (St Guilhem)
- Aven des trois trous (St Guilhem)
- Abîme de Rabanel (Brissac)
- Grotte de la poterie (Laroque, 2021 & 2022)



Suivis des effectifs, suivi de la fréquentation, information et sensibilisation des propriétaires (courrier/rencontre) et des usagers (panneaux)



Amélioration des connaissances

Suivi de la fréquentation Aven 3 trous



Contexte :

- Colonie d'hibernation d'**enjeu national**, aux effectifs fluctuants
- Panneaux (2017) préconisant de ne pas entrer entre le 1^{er} septembre et le 30 avril.

Objectif :

- Évaluer la fréquentation de la cavité et l'efficacité des panneaux

Méthodologie :

- Pose de 2 appareils photos à détecteur de mouvement.
- Entre le 16 septembre 2021 et le 27 avril 2022 (7 mois)
- Analyse des 6 452 photos par Janis Maffre (*Service National Universel*)





Amélioration des connaissances

Suivi de la fréquentation Aven 3 trous



Résultats : 95 passages humains (principalement rando, chasse)

7 passages de spéléos :

11 octobre : un spéléo unique, quelques minutes (dissuadé?)

27 octobre : un spéléo unique, qui reste une heure et qui revient le 29 octobre avec un groupe de 6 personnes, pendant 3h30

19 janvier : comptage : 1004 minioptères de S. + 22 gds rhino + 2 p. rhino

25 janvier : deux spéléos qui restent 4h30

5 février : trois spéléos qui restent 4h30 (les mêmes que 25 janvier + 1)

22 avril : 2 spéléos

26 avril : 3 spéléos

→ Le panneau est peu dissuasif

→ L'impact n'est pas mesurable





Amélioration des connaissances

Suivi des libellules (2021)

Reconduction du protocole réalisé en 2018

Coût : 9 500 €

- Suivi de l'agrion de Mercure (nombre mâles) sur :
 - le Verdus (St Guilhem) ↗ ↗ ↗ 142 // 333 + Cabrier 8
 - l'Avèze (Brissac) ↘ ↘ 67 // 77
 - + la Buèges (Pégairolles) 18

Nouveau suivi en 2022, en régie, suite à des travaux GEMAPI de débroussaillage sur le Verdus

- Suivi des 3 autres espèces à enjeux et comparaison un inventaire de 1999/2002 puis suivi de 2018 :

	Lohr (1999-2002)		Écologistes de l'Euzière (2018)		Rosalia-expertise (2021)	
	15 transects		15 transects		30 transects	
	Adultes	Exuvies	Adultes	Exuvies	Adultes	Exuvies
<i>Macromia splendens</i>	9-12	45	0	0	1	0
<i>Gomphus graslinii</i>	19-29	149	4	3	7	5
<i>Oxygastra curtisii</i>	27-42	210	2	0	7	1



- Prospections sur l'Alzon (plaine de Montoulieu)
Pas d'espèce rare ou patrimoniale



Gorges
de l'Hérault

Réflexion sur les actions à prévoir en 2023



Réflexion sur les actions 2023

Mise à jour du DOCOB

Contrats passés avec les acteurs

Suivi des contrats engagés / nouveau(x) contrat(s)

Amélioration des connaissances

Suivi chauves-souris

Suivi du chabot de l'Hérault (2017-2020-2023)

Communication

Reconduite d'un programme de sensibilisation

Outil de communication ?



Gorges
de l'Hérault

Désignation de la structure animatrice



Désignation de la structure animatrice

La CCVH a été désignée structure animatrice à l'occasion du COPIL de janvier 2019, et ce pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en janvier 2022.

Avec l'accord de la DDTM, et après information du collège des élus du COPIL en janvier dernier, la CCVH a poursuivi l'animation du DOCOB dans l'attente de la réunion de ce jour, qui prévoit la désignation de la structure animatrice.

La CCVH renouvelle sa candidature en tant que structure animatrice.



Gorges
de l'Hérault

Merci pour votre attention



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

